

NOTES D'ALLOCUTIONS
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT

À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE HANNOUCAH
CENTRE DES CONFÉRENCES DU GOUVERNEMENT, OTTAWA
LE 11 DÉCEMBRE 2012

Votre Excellence l'ambassadeur Ziv,

Vos Excellences,

Honorables sénateurs et députés de la Chambre des communes,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Erev tov. [bonsoir]

Je suis ravi d'être avec vous ce soir pour marquer la célébration de Hannoucah et vous transmettre les vœux les plus chaleureux du Sénat.

Du 9 au 16 décembre 2012, les membres de la communauté juive célébreront la fête des Lumières, comme on appelle aussi Hannoucah. Ce festival de huit jours commence le 25^e jour du mois de Kislev dans le calendrier juif, lequel diffère du calendrier grégorien de la fin novembre à la fin décembre, et se poursuit jusqu'au 2 du mois de Tevet.

La célébration tire son origine d'un récit, celui peut-être de la première fois qu'un peuple s'est battu pour défendre sa liberté religieuse, un des droits humains auquel nous, Canadiens, accordons beaucoup d'importance. L'histoire veut que le roi grec de Syrie ait interdit la pratique du judaïsme, il y a environ 2300 ans, et qu'il ait forcé les Juifs à vouer un culte aux dieux grecs.

Une poignée de Juifs mal équipés aurait réussi à renverser une armée nettement plus nombreuse de soldats grecs aguerris. Les vainqueurs ont regagné l'Esplanade des mosquées et le Temple de Jérusalem, pour se rendre compte qu'il était en ruine et avait servi à des fins profanes.

L'étape finale de la réinauguration du Temple après sa purification était d'allumer la Menorah. Malheureusement, presque toute l'huile sainte était souillée et il ne restait qu'une urne d'huile bénie par le grand-prêtre dont le sceau était intact. On ne pouvait utiliser que de l'huile sainte à cette fin et une urne d'huile ne pouvait fournir de la lumière que pendant une journée. Or, il fallait huit jours pour en produire d'autre. Néanmoins, la lampe du Temple fut allumée et miraculeusement, elle le resta pendant huit jours complets.

De nos jours, pour célébrer Hannoucah, on allume chaque jour une bougie de plus à la Menorah, et ce pendant huit jours consécutifs, de sorte qu'à la fin, huit bougies sont allumées. Cette célébration est devenue un congé qui tire son origine dans des faits historiques riches et qui met en valeur la liberté religieuse et la pérennité des liens familiaux.

Ce sont certainement des valeurs que partagent les Canadiens et il convient également de mentionner dans ce contexte que la quatrième plus grande communauté juive au monde vit au Canada, soit plus de 360 000 personnes. Le Canada a grandement bénéficié de la présence des immigrants juifs depuis les années 1700 jusqu'à aujourd'hui.

Parmi ces immigrants se trouvaient 40 000 survivants de l'holocauste qui ont également laissé une trace indélébile sur notre culture et nos institutions. Les plans du nouveau Musée canadien des droits de la personne au Manitoba incluent une exposition d'envergure sur le sujet.

Pour finir, je tiens à souhaiter à toutes les personnes réunies ici et aux membres de la diaspora juive partout au monde : « Chag Urim Sameach! »
[Joyeuses fêtes des Lumières!]